

RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 14 MARS 2013

Présent(e)s :

ADAM Éric - CHR de la Citadelle - Liège
BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme
BLAVIER Pascal – CAP FLY – Liège
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège
MÉDERY Ludovic – Siajef (Revers asbl) - Liège
COLEMANS Frédéric – Huy Clos - Huy
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA (+ 3 procurations AIGS, et 1 de Thaïs) - Liège
FOSSION Thierry – CHR de Huy - Huy
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège
LOTTIN Morgane – Fondation privée TADAM - Liège
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges - Glain
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège
PENNINCKX Françoise – Plan stratégique de sécurité et de prévention - Waremme
PONTHIR Annick – STAGH (+ procuration GAP_{PP}) – Grâce-Hollogne
RIGO Christine– Nadja - Liège
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 - Seraing
TRABERT Claire – Cercle des MG et Maison médicale Cap Santé - Huy

Excusé(e)s :

BRENNENRAEDT Dominique – Thaïs - Liège
FIEVET Adrien – Plan de cohésion social de la Ville de Liège - Liège
KLINKHOMMER Gwenaëlle – PFPL - Liège
MARTIN Michel – PFPL et AIGS – Liège
PINTO Emmanuel – ISoSL, Unités hospitalières - Liège
POLLERS Sophie – GAP_{PP} – Flémalle
VAN DE MOORTELE Michèle – Thaïs - Liège
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Absent(e)s :

JACOB Bernard – AIGS, Les Lieux-Dits – Herstal
JACQUES Christian – FLAMG – Liège
LEGRÈVE Christian – IGL Maisons Médicales – Liège
LECLOUX Martine – La Teignouse zone 4 – Comblain-au Pont
PÉTRÉ Léon – APPL – Liège
PIRARD Bérengère – La Teignouse (zone 5) – Comblain-au-Pont
VANDORMAEL Luc – AIGS - Vottem

Secrétariat :

- **Accueil des participants**
- **Approbation du projet de procès-verbal du 6 septembre 2012 et du 6 décembre 2012**

Aucune remarque n'est formulée vis-à-vis du projet de procès-verbal de la réunion du Comité de pilotage du 6 septembre 2012. Une correction est apportée au projet de procès-verbal du 6 décembre 2012. Moyennant cette rectification, ces deux projets de procès-verbaux accèderont au statut de procès-verbaux des réunions concernées.

- **Election pour la présidence du Comité de pilotage du RéLiA**

F. Gustin est réélu Président pour un an à l'unanimité tant dans le groupe privé que dans le groupe public.

- **Approbation d'un nouveau règlement d'ordre intérieur pour le Comité de pilotage du RéLiA : VOTE**

E. Adam émet une réserve quant à la perte de la possibilité de voter si une institution n'est par représentée à trois réunions consécutives et qu'elle ne répond pas au courrier qui lui sera adressé par le coordinateur.

Le nouveau règlement d'ordre intérieur est adopté (unanimité dans le groupe privé et 5 voix pour et une abstention dans le groupe public).

- **Demande d'adhésion des IHP de Huy au Comité de pilotage du RéLiA : VOTE**

Les IHP de Huy sont accueillies au sein du Comité de pilotage du RéLiA à l'unanimité (tant dans le groupe privé que dans le groupe public)

- **Demande d'adhésion du CLIPS au Comité de pilotage du RéLiA : VOTE**

Le CLIPS est accueilli au sein du Comité de pilotage du RéLiA à l'unanimité (tant dans le groupe privé que dans le groupe public)

- **Approbation du rapport d'activités 2012 du RéLiA : VOTE**

F. Gustin a transmis un draft de rapport d'activités aux membres du Comité de pilotage. Il propose aux membres d'approuver ce document vu que sur le fond, seuls des éléments mineurs seront encore modifiés et que les membres pourront encore réagir sur le rapport avant qu'il ne soit envoyé au SPW.

Les membres du Comité de pilotage accepte cette procédure à l'unanimité, tant dans le groupe privé que dans le groupe public.

Th. Lottin indique qu'il a transmis certaines suggestions à F. Gustin. Il propose notamment de s'intéresser au soutien des enfants de personnes présentant des assuétudes. Il évoque le

travail de Mme Aurore Poumay. Il estime qu'il serait intéressant de l'inviter à une réunion du RéLiA.

C. Dungalhoeff estime qu'il serait intéressant de recenser parmi les membres ce qui se fait déjà.

F. Penninckx indique qu'à Waremme, un travail systémique avec les familles est réalisé.

C. Trabert a réalisé un travail de recueil de témoignage d'enfants vivant avec des parents toxicomanes dans le cadre d'un certificat en santé mentale.

Th. Lottin indique que le GEPTA focalise son attention sur l'entourage des personnes consommatrices. Le GEPTA couvre toute la région francophone.

Il est décidé qu'un Atelier Assuétudes sera organisé autour de ce thème. Aurore Poumay (SPW), Nathalie Fantin (la Coordinatrice du GEPTA), C. Trabert et l'initiative de l'hôpital de Huy seront sollicités dans ce cadre.

F. Gustin souhaite aborder la question de la demande de soins avec les membres du Comité de pilotage. Il indique qu'il a repris les constats réalisés dans le cadre du projet pilote de coordination de soins en assuétudes de la PFPL. Il demande aux Membres du Comité de pilotage s'il leur apparaîtrait opportun de mentionner également les manques et les lignes de forces qui ressortent de la réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan de Cohésion sociale de la Ville de Liège. L. Maisse précise qu'il a réactualisé pour A. Fiévet les besoins et les manques en la matière, en concertation avec les services concernés.

S. Soffritti estime que c'est une bonne idée. Elle souligne néanmoins que les manques et les besoins sont sans doute différents à Liège et à Seraing. Par ailleurs, de nouveaux publics cibles semblent émerger : mineurs, population étrangère, population vieillissante...

F. Gustin indique que la communication établie avec le Plan de Cohésion sociale de la Ville de Liège permet un échange d'informations très intéressant. Il n'en va pas de même avec d'autres Plans de cohésion sociale situés dans des communes qui ont pourtant investi dans l'axe « santé mentale et assuétudes ». A ce sujet, il estime qu'il serait souhaitable de tenter à nouveau d'établir des contacts avec ces communes pour affiner l'analyse des besoins. Par ailleurs, il rappelle aux membres du Comité de pilotage qu'un étudiant réalise un stage actuellement dans le cadre du RéLiA. Son travail de fin d'étude consistera à réaliser une étude qualitative des besoins exprimés par les professionnels et les personnes présentant un problème dans leur consommation d'alcool.

C. Dungalhoeff insiste sur l'importance de prendre en compte les informations intuitives qu'on a sur le terrain. Elles sont importantes. Par ailleurs, pour les besoins des personnes ayant un problème dans leur consommation d'alcool, elle précise qu'on en touche beaucoup par le projet d'aide en ligne (www.aide-alcool.be).

F. Gustin indique qu'il s'agira néanmoins d'investiguer dans ce sens dans la mesure où cela fait partie de notre plan d'actions.

C. Dungalhoeff estime qu'il faut définir des priorités. Elle suggère d'attendre de voir ce que le SPW souhaite. Elle suggère d'attendre l'inspection.

S. Soffritti estime également que l'on ne peut pas tout faire, qu'il faut faire en fonction de nos moyens.

- **Présentation du rapport 2012 du Dispositif liégeois d'échange de seringues et Salles de consommation à moindre risque : faut-il une position du RéLiA ?**

En ce qui concerne la présentation du rapport 2012 du dispositif d'échange de seringues, F. Gustin propose de réaliser cette présentation dans le cadre d'un Atelier Assuétudes pour permettre à toutes les personnes intéressées d'assister à celle-ci. Pour rappel, un accord de collaboration a été conclu entre le dispositif et le RéLiA. Cette présentation aura lieu une fois par an.

Les membres du Comité de pilotage approuvent cette idée. La présentation aura bien lieu dans le cadre d'un Atelier Assuétudes.

Concernant la problématique des salles de consommation à moindre risque, F. Gustin informe les membres du Comité que L. Maise a réalisé un travail conséquent sur le sujet. Il propose que L. Maise puisse également présenter son travail à ce sujet dans la foulée de la présentation relative à l'échange de seringues, lors de l'Atelier Assuétudes.

L. Maise souligne que Monsieur le Bourgmestre Willy Demeyer s'est positionné en faveur de la création de salles de consommation à moindre risque. Le projet de ville mentionne d'ailleurs clairement ce souhait. La population va pouvoir se positionner. Actuellement, on est dans une phase de consultation des partenaires. Des visites de terrains vont être organisées.

L. Maise indique que parallèlement à cela, il rencontre des représentants d'autres grandes villes. A ces réunions, se sont jointes des institutions telles que Modus Vivendi, La Fédito bruxelloise et des représentants du projet « Riboutique ». Ces dernières institutions ont réalisé une synthèse de la question pour fédérer le terrain.

L. Maise souligne que le RéLiA sera consulté. La question importante à laquelle on devra répondre est « est-il intéressant de créer cela à Liège ? »

C. Dungalhoeff souligne que l'on n'arrête pas de se lancer dans des projets pilotes. Elle estime qu'il ne faut pas que cela soit au détriment d'autres dispositifs qui ont fait leurs preuves.

M. Lottin indique que TADAM pourrait être pérennisé vu ses bons résultats.

L. Maise indique que l'un n'empêche évidemment pas l'autre.

Ph. Bollette rappelle qu'il faisait partie du CLAP. A l'époque les deux projets y étaient soutenus. Le choix de l'expérience TADAM a été imposé par le fédéral. Néanmoins, les deux projets étaient soutenus et ne sont pas incompatibles.

L. Maisse estime que cela pourrait être un projet qui pourrait vivre en proche synergie avec un centre RDR. Il estime qu'il serait dommageable de passer à nouveau par un stade de projet pilote.

Si la salle de consommation est installée dans un centre existant, F. Penninckx demande si cela attirera d'autres personnes que celles qui fréquentent déjà la structure existante.

L. Maisse indique qu'il peut présenter les éléments dont il dispose lors de l'Atelier Assuétudes et assure aux membres du Comité de pilotage qu'ils feront partie du débat, à l'instar de représentants d'autres secteurs évidemment.

Ph. Bollette évoque une sortie récente du Bourgmestre concernant les Hôpitaux psychiatriques qui refusent de prendre en charge le noyau dur des toxicomanes. Dès lors qu'on parle d'intersectorialité, il ne faut donc pas perdre de vue qu'il y a une méconnaissance mutuelle.

▪ **Retour sur les Ateliers organisés par le RéLiA depuis la dernière réunion du Comité de pilotage.**

- Atelier Alcoolisme du 6 décembre 2012

Lors de cet Atelier, il a été question du lancement du projet www.aide-alcool.be. Le projet www.aide-alcool.be, démarré en 2012, est le fruit d'une initiative collective entre deux centres spécialisés dans le traitement des assuétudes : le centre Alfa à Liège et le Pélican ASBL à Bruxelles. Il s'adresse à un très large public composé de personnes qui se questionnent par rapport à leur consommation d'alcool, ou celle d'un proche. En particulier, ce site vise des groupes moins représentés dans les structures d'aides classiques (les personnes ayant un emploi du temps difficilement compatible avec les heures d'ouverture des services existants, ayant de lourdes charges familiales ou des difficultés à se déplacer). Il offre l'accessibilité et la gratuité à des informations claires en matière d'alcool, ainsi qu'un accompagnement de qualité garantissant l'anonymat.

- Atelier JandCo du 4 février 2013

Suite à la fin du projet pilote de coordination de soins en assuétudes de la PFPL et suite à la fin de la subsidiation par le Fonds de lutte contre les assuétudes du projet "jeunes et consommations", ne restait que le RéLiA pour entretenir le dynamisme des partenaires signataires de la charte du projet "jeunes et consommations".

Lors de ce premier Atelier JandCo organisé par le RéLiA, confirmation a été donnée que ce beau projet pourra bénéficier du soutien significatif du CLAJ. En effet, ce dernier a accepté d'assurer les permanences téléphoniques d'orientation ! Par ailleurs, le coordinateur du RéLiA assurera deux fois par an la mise à jour du site internet www.jandco.be et gèrera l'adresse courriel associée : info@jandco.be.

Par ailleurs, un Atelier JandCo, essentiellement consacré à de l'intervision sera organisé trimestriellement. Bref le dynamisme est toujours bien présent et de beaux jours restent à venir pour JandCo !

- Atelier Alcoolisme du 17 février 2013

Lors de cet atelier, les nouvelles modalités de fonctionnement de la concertation en matière d'alcoolisme ont, tout d'abord, été présentées aux participants. La poursuite de la concertation en matière d'alcoolisme, suite à la fin du projet pilote de coordination de soins en assuétudes, sera assurée par le RéLiA. Le rythme des réunions sera cependant différent. En effet, un rythme trimestriel, avec la possibilité d'organiser des réunions supplémentaires en fonction des nécessités, tentera d'être maintenu.

Ensuite, le Dr Philippe Renard a réalisé un retour concernant les deux dernières sessions organisées par la Société Française d'Alcoologie. Le premier congrès a eu lieu le 22 et 23 mars 2012 à Paris sur le thème : "Controverses et actualité en alcoologie" et le second s'est déroulé le 18 et 19 octobre 2012 à Paris sur le thème : "L'avenir de l'addictologie : le patient, son entourage et les groupes d'entraide". Merci au Dr Philippe Renard pour cette intervention. Le lecteur intéressé peut obtenir l'extrait de procès-verbal relatif à ce sujet sur simple demande.

Par après, une autre présentation a été réalisée par Laurence Petit et Dominique Bietheres du centre Alfa. En fait, les membres de l'Atelier ont pu visionner un court-métrage intitulé « A contre-pied ». Ce court-métrage a été réalisé par le groupe « Jeunes, Alcool & Société » piloté par l'A.S.B.L. Univers santé. Il a été réalisé pour sortir des clichés, apporter des nuances et surtout donner la parole aux jeunes sur différentes questions : les consommations, le plaisir, l'alcool, le partage, les risques, leurs inquiétudes mais aussi leurs envies, les adultes, la fête... Ce film est destiné tout d'abord aux adultes mais peut également être utilisé avec des jeunes.

Enfin, Muriel Exbrayat a expliqué aux membres de l'Atelier les changements qui sont intervenus au sein du Groupe d'Entraide pour Proches et Parents de personnes Toxicomanes et Alcooliques (GEPTA). Avant les réunions du groupe étaient organisées en deux temps. La matinée était consacrée aux questions structurelles et l'après-midi était réservée aux interventions et aux échanges. Un comité de pilotage a été créé. Ce comité se réunira deux ou trois fois par an afin de s'attacher aux questions structurelles. Cela permettra aux autres rencontres de laisser plus de place à l'intervision et aux échanges. C'est Madame Eliane Bailly qui animera les réunions d'intervision. Le groupe est ouvert à tous. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Madame Nathalie Fantin dont les coordonnées sont disponibles sur le site www.gepta.be.

- **Dernières nouvelles quant au financement de la zone 4**

La dernière réunion de la Cellule assuétudes au SPW ayant été déplacée à une date ultérieure en raison du dernier mouvement de grève, aucune nouvelle information n'est disponible actuellement.

- **Recueil des signatures pour certaines conventions**

F. Gustin rappelle qu'il est urgent que les membres des institutions signataires des conventions en préparation effectuent les démarches nécessaires auprès de leur pouvoir organisateur afin qu'une date puisse être fixée pour recueillir les signatures nécessaires.

- **Divers**

F. Gustin prépare la mise en ligne d'un site spécifique au RéLiA. Les plus curieux peuvent voir l'évolution de ce grand chantier en suivant le lien www.relia.net/RELIA.html. Notons que des codes d'accès seront transmis aux membres du Comité de pilotage et aux membres des Ateliers pour leur permettre d'accéder à certaines pages protégées. La décision de mettre le site en ligne sera prise lors du prochain Comité de pilotage.

- **Ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RELIA du jeudi 13 juin 2013, de 10h00 à 12h00, au siège de la PFPL :**
 - **Accueil des participants ;**
 - **Approbation du projet de procès-verbal du 14 mars 2013 ;**
 - **Retour sur les ateliers organisés par le RELIA depuis la dernière réunion du Comité de pilotage : Atelier Assuétudes du 22 avril 2013, Atelier JandCo du 25 avril 2013 ;**
 - **Salles de consommation à moindre risque : le RéliA s'associe-t-il à l'appel lancé afin de constituer une coupole ayant pour objectif de mettre en place des salles de consommation à moindre risques (SCMR) en Belgique ? Prise de décision**
 - **Dernières nouvelles quant au financement de la zone 4 ;**
 - **Mise en ligne du site internet www.relia.net : Prise de décision**
 - **Recueil de signatures pour certaines conventions ;**
 - **Divers**
 - a. **CWASS**